ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureau, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 2 NOVEMBRE.

FEUILLETON

L'EPÉE DE SUZANNE.

(SUITE DE L'HOTESSE DU CONNÉTABLE)

PAR EMM. GONZALES.

CHAPITRE V.—Suite.

COMMENT LE FAVORI FUT VAINCU PAR UNE JOLIE MESSAGÈRE.

La messagère porta sa main au loup qui couvrait son visage :

—Sire, dit-elle d'une voix vibrante qui fit tressaillir François, je vous supplie de me permettre de garder ce masque.

—Ah ! vous me faites, ma mie, une bien dure condition, vous me présentez l'horreur de la nuit et j'aime le soleil. Je ne saurais refuser une grâce à un joli visage qui me supplie par les larmes de ses yeux, par les doux accents de ses lèvres, mais s'il se cache sous un rempart de velours, je ne puis m'empêcher de le soupçonner de trahison et de félonie.

—Je suis venue à vous, sire, avec confiance, dit la dame masquée, dont la voix argentine s'altéra légèrement, et je ne puis croire que vous veuilliez m'en faire repentir.

—Non, certes, s'écria impétueusement François, et je vous jure par les saints apôtres que nul ne touchera à votre loup.

—Maintenant que j'ai votre serment, reprit-elle, je vais vous adresser une demande que vous trouverez bien téméraire. Sire, je désirerais pouvoir vous parler sans témoins.

Les spectateurs de cette scène furent saisis d'une sorte de terreur superstitieuse en entendant cette audacieuse requête. En effet, la vie de François Ier résumait alors à leurs yeux la vie et l'honneur de la France. Le royaume s'était incarné dans ce brillant batailleur qui l'épuisait d'hommes, d'argent, de crédit, mais qui lui prodiguait la gloire de l'épée, des arts et des lettres. Dans l'esprit de tous, François seul pouvait balancer la fortune de Bourbon et des Impériaux. Comme on redoutait son imprudence héroïque, son insouci présomptueux du danger, tous ses gentilshommes veillaient sur lui comme les brahmes indous sur l'idole de leur pagode.

Bonnivet lui-même fut touché d'une crainte involontaire et ne laissa pas au roi le temps de répondre :

—Ma belle fille, nous nous défions des Judith de carrefour comme des espionnes, dit-il d'un ton ironique. Non-seulement vous ne resterez pas seule avec notre sire, mais vous ne sortirez pas du camp où vous avez eu l'imprudence d'entrer.

La jeune dame tressaillit.

—Ah ! monsieur de Bonnivet, vous n'avez pas l'âme d'un roi ni la courtoisie d'un chevalier. Je suis venue dans cette tente avec confiance, je le répète, et, si on ne veut pas m'écouter, je suis bien sûre de pouvoir me retirer en toute sûreté. Votre maître ne laissera jamais maltraiter une femme qui s'est placée sous la sauvegarde de son honneur de gentilhomme.

François Ier souriait sans répondre, car ce mystère et ce travestissement irritaient sa curiosité galante. Bonnivet, qui s'en aperçut, insista :

—Vous consentirez du moins à ôter ce loup de velours qui nous inquiète. Il faut que nous sachions à qui nous avons affaire. Si vous êtes jeune et belle, vous obtiendrez facilement un sauf-conduit ; mais si vous n'êtes qu'une vieille pécheresse qui avez voulu vous jouer de la crédulité du roi de France, je vous confierai moi-même à la garde du prévôt de l'armée.

—J'ai le serment du roi, répliqua-t-elle froidement, et vous n'avez pas le droit, monsieur, d'être plus tyrannique que lui. Non, je ne suis pas une Judith aux mains sanglantes, une espionne au cœur cupide et lâche. Je suis une humble sujette du roi.

—Et vous avez suivi votre amoureux jusqu'au Milanais, interrompit l'amiral. Tudieu ! quelle héroïne !

La messagère le regarda fixement et répliqua d'une voix vibrante :

—Je ne me suis jamais abaissée jusqu'à la ruse et au mensonge. Celui que j'aime est sous le drapeau de Bourbon.

A ce nom détesté, qu'il eût lancé comme une bravade, François Ier ne put retenir un cri d'indignation : les trois capitaines s'avancèrent involontairement comme pour le défendre d'une agression soudaine, et l'amiral, emporté par son impétuosité, étendit la main pour arracher le masque de la jeune femme en s'écriant :

—Audacieuse créature, quand on ose parler en rebelle, on doit oser montrer son visage.

La messagère se recula un peu et dit simplement :

—Sire, vous avez juré, maintenant M. de Bonnivet veut avilir la parole de son maître et déshonorer sa chevalerie.

—Pas un geste de plus, pas un mot, monsieur l'amiral, reprit le roi. Écoutons la défense de cette femme.

—Vous êtes vraiment un noble et loyal prince, sire, et sans basse flatterie on peut vous dire que nul de vos courtisans ne vaudrait mieux que vous à tous à teste, ni sur le champ de bataille, ni sur le trône. Aussi, pour rien au monde ne voudrais-je vous tromper ! Je ne suis pas du parti de Bourbon, moi. Je ne crois pas qu'aucune injustice, qu'aucun outrage, qu'aucune ambition puisse délier un sujet de son serment de fidélité ; qu'il n'aime plus son roi, soit, mais qu'il lui obéisse. Le révolté est chose impie. L'homme que j'aimais a eu tort de s'attacher à la fortune d'un prince, d'un proscrit, d'un rebelle, au lieu de garder sa foi, son cœur et son épée à son pays. Ma conscience s'est séparée de sa sienne. Bourbon est un dieu pour lui ; pour moi c'est l'archange déchu. Cette parole est ou gage de ma sincérité, vous suffirait-il quand je vous supplier le roi d'avoir en moi !...

—Mais enfin que voulez-vous, ma mie ? demanda François avec un peu d'impatience.

—Je demande à Votre Majesté, dit-elle avec calme, de me suivre au village de Laghetto pour visiter une dame qui ne pourrait, sans péril pour sa vie, pénétrer jusqu'à votre tente royale.

—Le roi sortir du camp ! s'écria Bonnivet en éclatant de rire.

—Cette bavarde est folle ! grommela le vieux maréchal.

François, fort intrigué, cherchait à reconnaître la voix douce de la messagère et ne songeait plus à s'indigner de ses propositions.

—Elle est vaillante et sincère, dit-il à l'amiral.

Celui-ci haussa légèrement les épaules.

—Ah ! la magicienne connaît votre faiblesse de cœur, sire.

—Elle est payée par l'astucieux vice-roi, ajouta Louis de la Trémouille.

L'intrigue est trop grossière pour que le roi s'y laisse prendre, dit le vieux maréchal.

François ne quittait pas du regard la mystérieuse envoyée.

—Mais, ma mie, reprit-il, avouez vous-même qu'il m'est bien difficile, sans être taxé de folie, d'abandonner mon camp sans autre explication pour donner audience à quelque aventurière.

—Vous avez raison, sire, répondit-elle d'une voix hésitante. Ma requête est déraisonnable, et je ne saurais vous blâmer de la rejeter. Je ne puis vous donner aucune garantie sérieuse de ma sincérité. Pour vous je suis une messagère de hasard, un sphinx honteux et méprisable, la servante peut-être de vos ennemis. Je n'aurais rien pas avantage, car je comprends votre crainte.

—Ma crainte ! interrompit le roi avec un geste de fierté.

—J'ai dit ce que la dame qui m'envoie, poursuivit-elle d'un ton suppliant, parce qu'elle est venue jusqu'à Pavie pour vous demander une grâce. Sa vie est en danger, et elle ne pouvait s'exposer, sans un péril suprême, à traverser le camp français. Il était de mon devoir de me dévouer pour elle, mais je savais aussi qu'elle voulait vous rendre un grand service, sans conditions, en vous donnant d'utiles renseignements sur la situation des Impériaux.

L'amiral avait écouté attentivement la réponse de la messagère, étudiant jusqu'à ses gestes et aux moindres inflexions de sa voix. Il répliqua aussitôt :

—Mais pourquoi est-il nécessaire d'exposer la personne sacrée du roi ? Un de ses serviteurs les plus fidèles ne peut-il le remplacer ? Je suis prêt, moi Bonnivet, à vous accompagner.

—Non, non, dit la femme masquée, le roi seul a le droit de signer la grâce de cette noble dame, seul, il peut la mettre à l'abri de la colère d'un traître qu'elle a encourue. Il est grand et généreux, s'il la voit, s'il l'entend, il la sauvera.

M. de la Trémouille se rapprocha de François et lui dit à voix basse :

—Sire, permettez-moi de faire saisir une créature à cet e femme. Nous verrons si tout ce mystère ne cache pas un piège.

—Faites, mon compère.

Le vieux gentilhomme se tourna du côté de la messagère et lui dit d'un ton presque menaçant :

—Mon enfant, êtes-vous d'avis que le roi doive lever le siège ou livrer bataille ?

—Elle parut surprise, car sa tête se pencha sur sa poitrine, dans l'attitude du découragement, mais elle la releva bientôt, ses yeux brillèrent à travers les trous de son masque de velours, et ce fut d'un ton ferme, sonore, presque vibrant qu'elle répondit :

—Sire, d'assiégeant vous êtes peu à peu devenu l'assiégé. Votre armée est bloquée d'un côté par les remparts de Pavie, que défend don Antonio de Leyve, de l'autre par les Espagnols de don Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, et les lansquenets de Bourbon. Vous êtes serré entre deux tenailles. Eh bien ! si j'osais donner un conseil à Votre Majesté, au héros de Marignan, c'est de vous dégager de votre courage. Les Impériaux comptent aiguillonner le lion et le faire sortir de son refuge. Tenez bon, sire ; laissez les s'épuiser en escarmouches. Que votre vaillante épée dorme au fourreau. Ayez la force d'être prudent. Sachez vaincre comme un Fabius aujourd'hui, et non comme un Alexandre. La patience des lansquenets est à bout. Ni Lannoy, ni Pescaire, ni Bourbon lui-même ne pourraient les retenir longtemps dans le devoir. Faites le mort, sire, faites le mort. Le roi Jean était un héros, et sa vaillance lui a valu la dure captivité de Londres. Songez à Crécy ! songez à Azincourt !

Le front de François Ier s'était rembruni, et une teinte pourpre couvrait son visage, tandis que les trois capitaines regardaient la messagère avec une sorte d'admiration.

—Vous êtes hardie dans vos conseils, la belle ! A vous en croire, je serais un bon condottiere, un chevalier couard, mais un triste général. Jusqu'à ce jour, cependant, je me suis efforcé de prouver le contraire, et je croyais tout au moins que les dames me savaient gré de ne pas imiter la sagesse de mon frère Charles-Quint, qui ne se risque pas au fort des mêlées.

—Je rends toute justice à Votre Majesté, répliqua-t-elle, mais j'ai peur d'une bataille, où se jouera la destinée du roi et du royaume.

—Prophétesse de mauvais augure ! s'écria l'amiral. Elle vient ici pour ensorceler notre sire François avec ses maléfices et troubler son repos ! On a découvert pas avec les vieux fantômes du passé un chevalier armé par Bayard.

La messagère frissonna de tout son corps, et se laissant glisser sur ses genoux, tendit les bras vers le monarque soucieux.

—O mon roi ! dit-elle d'une voix éplorée, écoutez-moi ! écoutez-moi ! C'est une amie sincère de votre honneur qui vous parle. Ne laissez pas la vanité de la gloire et la soif du sang, et la vision des épées obscurcir votre esprit. N'ouvrez pas facilement l'oreille aux propos des flatteurs et des mauvais conseillers. Croyez plutôt à ceux qui combattent votre désir, comme la digue résiste au torrent.

—Au diable la prêcheuse ! interrompit Bonnivet. Elle sent le bûcher d'une lieue.

—En tout cas, elle prêche bien, dit Jacques de Chabannes.

—L'ange gardien du roi ne dirait pas mieux ! ajouta Louis de la Trémouille.

—Il faut l'écouter, dit François Ier ; elle a un son de voix charmant et qu'il me semble avoir déjà entendu.

Mais elle, toujours insensible aux éloges comme aux sarcasmes, continua :

—Monsieur, je vous en supplie, n'exposez pas le roi et la France au hasard d'une bataille générale. Quel de plus chanceux que les armes ! Un tourbillon de vent, une pluie soudaine, le soleil au visage de vos soldats, il n'en faut pas davantage pour vous faire perdre une bataille. Songez que votre armée est la dernière ressource de la France, et que vous pouvez vaincre sans combattre.

Vainqueur de tant de combats, faut-il que vous jouiez le destin de la France, vos capitaines, vos gentilshommes, vos lansquenets et vos Suisses, sur une seule partie ? Vous avez de quoi faire vos preuves, sire. Levez le siège, et retirez-vous à Binasco. N'usez pas vos troupes, lasses, affaiblies, abattues, contre les lansquenets de Georges Frondsberg, qui sortent de leurs cantons. Les Impériaux sont réduits à demander bataille, car faute d'argent leurs bandes mercenaires vont se disiper. Vous, au contraire, vous recevrez bientôt des renforts de France, de Suisse et d'Italie. Un peu de patience, et dans deux mois, sire, vous serez maître du Milanais.

—Bien, ma mie, dit Chabannes avec transport, vous avez parlé comme un vieux général.

—Oui, répliqua impétueusement Bonnivet, comme un général à qui il ne reste plus une goutte de sang dans les veines. Ce sont là des conseils que ne donnerait pas au roi son plus mortel ennemi. J'y reconnais le langage des partisans du traître Bourbon. Cette femme voudrait déshonorer François Ier. Puisqu'on le dit dans le monde entier, brave, entreprenant, incapable de reculer, elle a pensé qu'il serait curieux de donner un démenti au monde en inspirant au roi chevalier la prudence couarde dont tire vanité son rival l'empereur Charles-Quint.

—Monsieur l'amiral, vous allez trop loin, dit la Trémouille.

—Vous oubliez donc, messieurs, poursuivit l'amiral avec une animation croissante, que le roi a déclaré publiquement qu'il avait écrit en France : "Je prendrai Pavie ou je périrai sous ses murs." Et vous voulez que sur la foi de cette aventurière sortie je ne sais quel antre ténébreux, il manque à sa parole et à sa renommée ? Vous voulez le tenir caché sous sa tente, honteux et craintif, sous l'éclair mal acquis de l'épée de Bourbon. Lui, mon roi magnanime ? Les lauriers de Marignan sécheront sur son front courbé ; de Lève se vantera de l'avoir terrifié ; le rebelle se vantera d'avoir vu son maître fuir devant lui !

François Ier tressaillit et regarda son favori avec une sorte de tendresse.

—Ah ! malheureux ! s'écria la jeune messagère, qui s'aperçut de l'impression produite sur l'esprit chevaleresque du monarque par ce discours, vous fermez les yeux du roi à la lumière. Aussi traître que Bourbon et celui qui trompe notre seigneur vers l'abîme. Voyez, arrogant amiral, si ces vieux capitaines, qui lui sont aussi dévoués que vous, partagent votre opinion.

Bonnivet haussa les épaules :

—Ils la partageraient s'ils avaient mon âge. Taisez-vous, ma mie. Il n'est pas séant aux femmes de jouer au général d'armée. Jeanne Darc donnait d'autres conseils à son roi, et elle prêchait d'exemple. Vous comptez les périls, moi je compte les ressources. Là où brille l'épée de Français, là est la victoire.

La messagère inclina douloureusement la tête, et des larmes coulèrent au bas de son masque de velours.

—Messieurs, dit le roi avec calme, j'ai prouvé M. de Bonnivet. J'entends comme lui la voix de ma gloire. Si je me trompe, Dieu me jugera. Allez !

Les capitaines se retirèrent la mort dans l'âme. François lui fit signe à l'amiral de s'écarter un instant, puis s'adressant à la jeune femme.

—Maintenant, ma mie, vous pouvez parler librement, dit-il. Quel est le nom de la dame qui vous écrit ?

—Mme la comtesse Diane de Montchenu, tirée, voici sa lettre.

(A suivre.)

LES Drs. BEARD et CHOPPIN,

Se sont associés pour la pratique de la MÉDECINE ET DE LA CHIRURGIE.

Le Dr. Beard s'occupera comme par le passé, des Maladies des Yeux et des Oreilles. Le Dr. Choppin s'occupera de l'exercice de la Médecine et spécialement de la Chirurgie.

Leur cabinet est au No 1 de la rue Carondelet. Heures de consultation, de 11 heures à 1 heure. 1sep

---

Rosenfeld & Fass,

Crinolines--spirale de la Louisiane

FABRICANTS,

164 & 166...Rue du Canal...164 & 166

CRINOLINES

FAITES SUR COMMANDE.

Tous les genres de crinolines seront vendus en quantité au gré des acheteurs.

Grand assortiment toujours en magasin.

Les prix sont les meilleurs... Crinolines et les Corsets... faits sur...

MAGASIN DE CHAPEAUX DE MODE, D'Evans

Rue du Camp, No 6, à une porte des Bureaux du Picayune.

Vente en Gros et en Détail.

Le stock de marchandises est des plus complets... [illegible]

GIVEN, WATTS & CO,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS,

Rue Poydras No 13, Nlle-Orléans.

Les fonds des avances libérales sur les marchandises consignées à notre adresse de New York et de Liverpool. GIVEN, WATTS & Co.

PILCHER & BARROW,

(Successeurs de PILCHER & GOODRICH et M. PILCHER & Co.)

Facteurs de coton et de sucre, et MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No 8, Factors Row, rue Perdido—Nouvelle-Orléans.

Les affaires sont dirigées par M. PILCHER.

ESTLIN & CO. Facteurs de coton ET Marchands Commissionnaires, Rue Gravier No. 194.

BONNEVAL & DOLHONDE, COURTIERS

DE BONS, ACTIONS, BILLETS, TRAITES, SCRIP D'ASSURANCE, OR, ARGENT, &c.

155......Rue de la Commune......155

LEON PIERRE,

47....Rue des Petites-Ecuries....47

COMMISSIONNAIRE ACHETEUR, A PARIS.

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Co.

Fabrique de Glace de la Louisiane.

10 octobre 1865.

AFIN de répondre... [illegible]

Un trouvera des livres de souscriptions et des circulaires au bureau de

MM. A. Robertson & Co., rue St-Louis, No 10 et 12; A la Cie d'Assurance de la Nlle-Orléans, rue du Canal, No 1;

A bureau de MM. Pike, Lapeyre & Bro., rue du Camp;

do M. Alexander Hardie, rue Carondelet No 6;

do M. Geo. W. Westfeldt, rue Poydras, No 8;

do M. A. D. Vosti, rue Carondelet, No 2;

do M. ... au bureau de la Cie d'Assurance Mutuelle des Crescent, rue des Magasins, No 41;

do M. Ernest Wolf, au bureau de la Cie d'Assurance ... Marchands, ... Canal.

HENRY LAPAKER & CO., ...

F. DOLHONDE. | J. D. COBB.

F. DOLHONDE & C., FACTEURS DE COTON, Marchands COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS, No 37, rue Natchez, Nlle-Orléans, Lne.

COBB, DOLHONDE & Co, Marchands COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS, No 7, North Second, près Chestnut et Market, St Louis.

Ils sollicitent les ordres pour l'achat et la vente du coton, du sucre, de la mélasse et de toutes espèces de produits de l'Ouest... [illegible]

AVANCES ! AVANCES !

NOUS FERONS

DES AVANCES

Sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & Co de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.

LEVY & DIETER, rue Carondelet No 27.

PHARMACIE A VENDRE POUR CAUSE DE SANTÉ.

La seule PHARMACIE... [illegible]

POUDRE,

PLOMB, CAPSULES.

IL vient d'être reçu et il sera vendu au magasin No 235 Vieille Levée entre St. Philippe et Ursulines une grande quantité de poudre, plomb et capsules, au gré des acheteurs.

QUISH & BARRA.

E. MONTAGNE Jr.,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

RUE ST. LOUIS, No 21,

Sollicite respectueusement des consignations de PEAUX, LAINE, MOUSSE, ŒUFS, VOLAILLES et toute espèce de produits de la campagne. Il remplira promptement tous les ordres pour provisions, grocerie et autres articles.

Galerie de Photographie, DE SHELDON,

Rue du Canal, No 101.

ON y trouve les derniers et les meilleurs genres de Photographies, ambrotypes et portraits sur porcelaine. Il n'y en a pas qui leur soient supérieurs, tels que dans d'autres villes. Les portraits sont garantis mieux exécutés qu'ailleurs. Venez examiner des modèles au No 101 DE LA RUE DU CANAL, EN FACE DE LA RUE DU CAMP, et vous serez convaincus.

C. DE LASSUS,

Courtier de change,

13.........RUE CARONDELET.......13

AVIS DE SOCIÉTÉ.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1865.

LES soussignés ont formé aujourd'hui, une société pour le COURTAGE DE COTON, sous la raison FERRIDAY, SAUDIER & WOLKHART, au No 39 de la rue Carondelet.

J. C. FERRIDAY, ci-devant Oakford & Ferriday,

V. BAUDIER,

J. WOLKHART, ci-devant avec A. B. Cammack.

SPECTACLES.

Théâtre Allemand.

THEATRE DE L'OPERA,

Au coin des rues Bourbon et Toulouse.

Propriétaire.........GUSTAVE OSTERMANN.

VENDREDI, trois novembre 1865, DER LEIERMANN UND SEIN KIND, Drame en 5 actes.

Les artistes les plus renommés sont engagés et, dans le courant de l'hiver, la célèbre TROUPE D'OPERA ITALIEN DE MAX STRAKOSH, donnera des représentations à ce théâtre.

Le rideau se lèvera à sept heures et demie. On peut retenir des places deux jours d'avance.

Académie de Musique,

Rue St Charles.

SPALDING, ROGERS & BIDWELL...Propriétaires.

LUNDI SOIR, 31 octobre 1865.

Le programme de cette semaine se compose de ballets comiques et sérieux, de pas seul, de deux et de trois, de grands tours de force, de tableaux dans lesquels figurent Mlle ANNETTA GALLETTI, Mlle IDA DEVIRE, Mme BAPTISTINA et un corps complet de ballet.

Tours et pantomimes comiques, par A. M. HERNANDEZ.

Romances et scènes éthiopiennes.

BOB HART, DICK PARKER, BILLY EMERSON, JOHN FRANKLIN et EUGARDON.

Morceaux d'opéra et romances anglaises chantées par Miles ADA TENNAN et ROSETTA DALE.

Tours merveilleux et tours comiques exécutés par WILLIAM et HENRY ROLLANDO.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie et le rideau se lève à 7 heures et demie.

SPECTACLE.

IL sera bientôt exposé, aux Nos 40 et 42 de la rue St Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, plus de HUIT CENT MODELES EN CIRE du Musée d'Anatomie de New York et représentant, de la manière la plus frappante, la merveilleuse conformation du corps humain lorsqu'il est sain et pendant les maladies.

W. T. HARMAR, Directeur.

GRAND BAL PARE

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens,

—Pour le fonds destiné à la construction d'un tombeau—

AU MECHANICS INSTITUTE, rue Dryades entre les rues Commune et Canal, SAMEDI SOIR, 18 novembre 1865.

DIRECTEURS :

R. R. Schmidt	J. Ciero	J. A. Feuillo ey
L. A. Richards	Chs Keller	Chs Schmidt
O. F. Heber	C. O. Gerlein	A. Leg
Paul Bozet	J. Bertrand	P. Crozat
N. C. Eck	A. Perpère	J. Blair
N. F. Abboinaz	A. Sambola	A. Schreiber
G. Fender	W. Keinach	

Commissaires.

Il ne sera pas émis d'invitations pour dames après le 17 novembre.

Les demandes pour le restaurant et la buvette doivent être adressées à A. Sambola, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, ou à l'un des Directeurs.

Prix des billets : Deux piastres.

Un grand bal paré et travesti

sera donné

SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1865,

PAR LES

DISCIPLES DE BERANGER

AU MECHANICS INSTITUTE,

Rue Dryades continuation de la rue Bourgogne entre les rues Canal et Commune.

—Directeurs—

Charles Blenvenu	J. G. Gottschalk
Richard C. Bond	A. L. Tissot
L. P. Caroupe	P. Bienvenu
J. W. Watson	M. B. Ondelsu n

—Comité d'invitations—

L. J. Marchand	N. Fider
F. Fleury	Charles Frecoisse
Charles Carlen	E. A. Brawner

—Comité de réception—

L. Gay	L. Vallée
Pierre de Rouen	Henri Daret
Frederick Landkrang	J. W. Watson
A. H. Lamarre	Alex. Hausse
Emile Chapin	Henry Werhmann
A. Jarry	A. Rousselot

Le comité d'invitations se réunira les vendredis et les mercredis de chaque semaine.

Prix : 1 piastre. On peut avoir des billets en s'adressant au Président, rue de Chartres, No 201, au Vice-Président, E. Fider, au coin des rues Toulouse et Chartres à J. N. Cohen, rue Toulouse, No 20 ; à L. Vallée, rue du Camp No 71.

MOBILE.

POUR MOBILE *et les points intermédiaires.*

Le CREOLE, steamer à basse pression.

Départ tous les MARDI et VENDREDI à 5 heures du soir.

... [illegible]

PETER MARCY.

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P. M., et SAMEDI, à midi.

—Pour Fort Adams—à fois par semaine—Port Adams, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les atterrages de la Côte.—Le bateau à vapeur SARATOGA, Saml. Aviles, commandant, et J. A. Richard et Harry M. Crindell commis, partira de Nouvelle-Orléans... Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY, No 3 Tchoupitoulas

Le SARATOGA fera connection à l'embouchure de la Rivière Rouge avec le paquebot de la Rivière Ouachita, ... Pour tous les points sur la rivière Ouachita... Tensas...

... — POUR THIBODAUX ... Lafourche ...

TITUS & GWARTNEY.

Pour les Attakapas.

Le steamer bas-pression INDIAN No 3, capt. D. R. Murray, ... partira SAMEDI... Patterson ville, Centreville, Franklin, ... la Nouvelle-Ibérie, Saint Martinville, ...

R. HARE.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET DE MOBILE.

Bateau à basse pression.

Pour Mobile, partant samedi 4 Nov

à l'arrivée du convoi de six heures du soir, du chemin de fer de Pontchartrain. Le beau bateau FRANCES neuf, en fer et à basse pression, commandé par F. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. C. HARRIS, au coin des rues Camp et Commune.

On ne recevra pas de fret après 2 heures 1/2.

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Everidge, commis Graham, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et s'arrêtera aux villes du bord du Golfe. Il partira de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à nouvel ordre à l'arrivée du convoi de 5 heures du soir, de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain. Le "Magnolia" sous le rapport de la vitesse, de la sûreté et des emménagements, n'a pas de rival. A Mobile, le bateau de 1re classe sur la rivière Alabama partira pour Selma, Montgomery et tous les débarcadères intermédiaires... Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. A. STEVENSON, agent. Front Levée, No. 7.

IMPORTATION DIRECTE

DE

MARCHANDISES SECHES,

VENTE EN GROS.

La maison C. RAVELET & FILS, (anciennement rue de Chartres 23) et avantageusement connue depuis longtemps déjà pour le soin qu'elle apporte dans le choix de ses marchandises, et qui a toujours été en position pour vendre RÉELLEMENT TRÈS BON MARCHÉ, défiant toute concurrence, vient d'ouvrir

SON NOUVEAU LOCAL,

66......Rue de la Douane.......66

Entre Chartres et Vieille-Levée.

Elle fera, comme par le passé, son possible pour contenter les amis qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Elle recevra d'Europe par chaque steamer, voie de New-York, les marchandises pour renouveler son assortiment.

AVIS.

LUNDI, le 6 novembre, il sera vendu, au détail, le reste du fonds de marchandises sèches au magasin No 135, de la rue du Canal. J'appelle l'attention des acheteurs sur ces articles qu'il faut vendre. Mon audition est ouverte ... Les marchandises qui n'auront pas été vendues le 1er décembre seront offertes à l'encan.

M. R. HAGGERTY.

LE SOUSSIGNÉ DEMANDE

$150,000 en billets de banques des États suivants :

GEORGIE, ALABAMA, CAROLINE DU SUD, TENNESSEE, LOUISIANE, VIRGINIE, CAROLINE DU NORD.

Également, des billets du chemin de fer de Jackson, pour lesquels il sera donné les prix les plus élevés du marché.

J. L. LEVY, courtier, rue Gravier No 12.

A VENDRE.

Une propriété COTONNIÈRE ET SUCRIERE, située dans la paroisse St Charles, à trente deux milles au-dessus de la Nlle-Orléans. Les moulins et ustensiles aratoires seront vendus avec la propriété. S'adresser au bureau de l'Abeille.

MAISON A LOUER.

LE HAUT D'UNE MAISON, avec beaux appartements et une grande cour, à louer. No 149 rue Bourbon, entre St-Pierre et Orléans. S'adresser sur les lieux.

A Louer.

LA BATISSE formant l'encoignure Bienville et Levée... [illegible] ... Maison, 3 1/2 rue Carondelet.

AVIS

... au dépôt Union Warehouse, le 28 du... un CHIEN D'ARRÊT noir qui le propriétaire peut avoir en payant les frais de ... S'adresser à l'entrepôt.

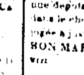

Dr. C. DELERY,

Domicile et Bureau, rue Ste Anne 79, entre Royale et Bourbon.

Consultations de 1 à 3 heures en anglais, en français ...

S. WHITED, F. A. GIBBS, | D. C. MARTIN, LEE CRANDALL.

S. WHITED & CO.,

FACTEURS DE COTON

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

Pour la vente de produits du Sud et de l'Ouest, pour l'achat de toute espèce de marchandises pour les marchands et les planteurs. Ils font des avances libérales sur consignations. Les ordres sont promptement remplis.

Rue Fulton No 9, Nouvelle Orléans, Lne.

RESTAURANT VICTOR,

Maison française tenue par Emile Cachot, Brownsville, Texas.

CET établissement se recommande à tous les voyageurs par sa bonne cuisine et la régularité de son service.—Café attaché au restaurant. Vins, liqueurs et cigares de premier choix. Salons pour repas particuliers.

EMILE CACHOT & FELIX SOTHIOT, Propriétaires.

LA MAISON DORÉE

MR. JOHN STREHMA, propriétaire du Restaurant de John, annonce à ses clients et au public qu'il a transporté son établissement au magnifique édifice appelé LA MAISON DORÉE et situé au No 144 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne.

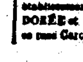

TICKET DEMOCRATE NATIONAL

POUR GOUVERNEUR,

J. MADISON WELLS, des Rapides.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,

ALBERT VOORHIES, de St-Martin.

POUR SECRETAIRE D'ETAT,

J. H. HARDY, de St-Landry.

POUR AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS,

J. H. PERALTA, d'Est Baton-Rouge.

POUR TRESORIER,

ADAM GIFFEN, d'Orléans.

POUR AVOCAT-GENERAL,

ANDREW S. HERRON, d'Est Baton-Rouge.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

R. M. LUSHER, d'Orléans.

POUR LE CONGRES.

1er District—LOUIS ST. MARTIN, d'Orléans.
2e District—JACOB BARKER, d'Orléans.
3e District—R. C. WICKLIFFE, de Ouest Féliciana.
4e District—
5e District—

POUR SENATEURS D'ETAT.

Premier et Quatrième Districts—M. A. Foute, P. G. MOHAN, JOHN FINNEY.

Deuxième et Troisième Districts—WM. A. GORDON, LOUIS DUVIGNEAUD, J. M. LAPEYRE.

POUR REPRÉSENTANTS.

Premier District Représentatif—CHAS. A. EAGER, J. T. HANLON, L. E. SIMONDS.

Deuxième District Représentatif—JAS. McCONNELL, THOS. MURRAY, N. T. N. ROBINSON, CHAS. J. LEEDS, WILLIAMSON SMITH.

Troisième District Représentatif—CHAS. E. FENNER, H. McCLOSKEY, N. E. BAILEY, JAMES NELLIGAN, GEO. A. FRERET, DR. P. B. McKELVEY, D. P. SCANLAN.

Quatrième District Représentatif—NEWTON RICHARDS, A. A. LIPSCOMB, H. BONNABEL.

Cinquième District Représentatif—CHAS. DE BLANC, ED. G. GOTTSCHALK, EMILE LE MARIE, CHARLES ROMAN.

Sixième District Représentatif—ANTHONY SAMBOLA, B. P. VOORHIES.

Septième District Représentatif—THEO. THIENEMANN, JOSEPH SOLOMON, PETER PETERSON.

Huitième District Représentatif—JAS. DELAMORE, S. P. DELABARRE, JAS. PHILIPPS.

Neuvième District Représentatif—JAMES KELLY, JULIUS FULDA, CHAS. R. FAGOT, P. S. WILTZ.

Dixième District Représentatif—B. F. JONAS, JAS. B. EUSTIS, ALFRED PHILLIPS, HENRY RENSEL, JOHN HENDERSON, J. E. AUSTIN, JOHN P. HIGGINS, DAVID GAISER.

JOSEPH BRUGERE,

59.........rue de la Douane.........59

—OFFRE EN VENTE—

200 barriques de vin rouge de St. Estèphe, St. Emilion, Léoville, Margaux et Bergheze;

50 barriques vin blanc Sauternes et Haut Sauternes.

700 caisses de vin de qualité supérieure, de Château Latour, Château Giscours, Château Margaux, Château Léoville, Dessmirail, Margaux et vrai Boyer Canon;

100 caisses Haut Sauternes;

2 0	do	vin blanc bon ordinaire;
100	do	vermouth Noilly, Prat & Co,
25	do	absinthe de E. Pernod,
50	do	cassis du Mont d'Or,
100	do	huile d'olives de Flagnol,
25	do	cognac de diverses qualités,
25	do	Sherry,
40	do	Port et Madère de Mardelle,
50	barils	de whisky de diverses qualités,
10	do	de vieux rhum, dont quelques barils de qualité très supérieure,

100 paniers anisette de Chavier,

200 caisses champagne supérieur de la Vve Clicquot et Moët & Chandon,

50	do	sardines en huile de boîtes,
50	mille capsules colorées,	
100	do	bouchons de diverses qualités,
50	do	cigarettes françaises.

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité.

Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien recevront aussi des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français—Prix $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Agence

DE JOURNAUX, REVUES, &C.

M. A. SIMON annonce qu'il a établi, au No 83, rue Baronne, un Dépôt général de Journaux, Brochures, Revues, et en général de toutes les publications littéraires, politiques et religieuses. Il conserve l'agence de tous les journaux de campagne et se charge des abonnements, et servira d'intermédiaire entre les éditeurs et le public.

Adresser à la Poste, boîte No 1526.

Entrepot de Tapis,

No. 19....Rue de Chartres.....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que :

MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, 3 plis et Ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c. ETOILE CIREE de différentes largeurs et qualités; Couvertures de table et de piano; paillassons, nattes, sonnettes d'escaliers, abat-jour, corniches et bandes que nous offrons à des prix modérés pour le comptant.

A. BROUSSEAU.

AVIS DE SOCIETE.

LES soussignés se sont associés, comme importateurs, droguistes et marchands de médicaments patentés, au No 31 de la rue de Chartres et No 14 de l'Exchange Place, entre les rues Douane et Canal, sous la raison

J. S. MAUNSELL & Co.

Ils reçoivent, en ce moment, de l'Europe, en voie directe et de première main, un grand assortiment complet de drogues, produits chimiques, de tous articles appartenant à ce genre de commerce. Ils reçoivent également tous les VÉRITABLES MÉDICAMENTS PATENTÉS, LES PARFUMERIES, LES ARTICLES DE TOILETTE, LES VINS ET LES LIQUEURS, &c, que ceux garantissent VÉRITABLES.

Leurs facilités sont telles qu'ils sont à même d'offrir aux marchands en gros des avantages qui les engageront à envoyer leurs ordres à la maison ou directement aux fabricants, et ils réaliseront ainsi une économie d'argent et de temps.

Ils se sont assuré l'aide de Mr. A. T. Yeast, si favorablement connu, et puis nombre d'années dans la maison J. Wright & Co.

Ils sollicitent les ordres des marchands qu'ils sont convaincus de pouvoir toujours satisfaire.

JOHN S. MAUNSELL, WILLIAM SUGEL.

Références :

MM. Chas Briggs	C. T. Buddecke
Thos Sloo	Mummy, Loring & Co
Ant Pernot	Baill Bush & Co
A. Chiapella	John S. Morison & Co
L. F. Forstall	J. A. J. Verdun
J. Norman Jackson	Pike, Lapeyre & Bro
A. D. Grieff	Bower, Garner & Harrison

E. ROGER & Co,

Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

M. CHARLES T. NASH, s'occupera des ventes de PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, BONS autres valeurs

—AUSSI—

CARGAISONS et ventes au dehors. Avances sur consignations.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

EDMOND A. DESLONDE est, à partir d'aujourd'hui, associé à J. B. Walton, pour les affaires d'encan de propriétés foncières et les affaires de commission, sous la raison J. B. WALTON & DESLONDE.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1865.

CORS, OIGNONS, ONGLES DÉFORMÉS, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS déplacement du tarse et toutes les difformités et maladies du pied guéris par le Dr. S. M. BARNETT, chirurgien pédicure, rue Baronne, No 12. Il est très recommandé par les médecins et les chirurgiens de la ville. Toutes les communications, pour qu'il en prenne connaissance, doivent être accompagnées d'un timbre. Il parle le français, l'espagnol, l'allemand et le portugais.

GALERIE NATIONALE DES ARTS

DE

E. A. PIFFET,

(Successeur de E. JACOBS, rue du Camp, No 33.)

Cartes de visite dans tous les genres

à

Trois piastres la douzaine.

MASSEY, COLLINS & CO.

NOUVEAU DRAUGHT ALE XX.

DE PHILADELPHIE

C'est le meilleur ALE nouveau qu'il y ait sur le marché. Il en est reçu par chaque arrivage de Philadelphie et de New York.

Les soussignés en vendent par baril, demi baril et en bouteilles, aux marchands, aux bateaux à vapeur aux buvettes, aux hôtels et aux familles.

En magasin et à vendre par

J. A. BLAFFER & Co

SEULS AGENTS,

(Successeurs de WM MASSEY)

Rue Bienville, Nos 26 et 28, et rue de la Nlle Levée, No 32.

GRAND EXPRESS DU NORD de l'Est et de l'Ouest.

Capital—Trois millions de piastres.

Bureau, à la Nlle-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie expédie journellement un Exprès pour tous les ports des États-Unis et des Canadas.

Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas.

Elle se relie, à New York, à l'Express de la Californie de Wells, Fargo & Co. et au Grand Exprès Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de fret. Le fret pris au plus bas taux.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 2 DE LA RUE CARONDELET.

A. LOCKWOOD, agent.

A. B. SLASK, surintendant.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangements d'automne et d'hiver.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.

Pour aller à la station Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE. | DU LAC.

... [illegible]

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELY, surintendant.

Ticket Unioniste Conservateur National.

Pour Gouverneur,
JAMES MADISON WELLS, des Rapides.

Pour Lieutenant Gouverneur,
JAMES G. TALIAFERRO, de Catahoula.

Pour Secrétaire d'Etat,
T. J. HOWARDS, des Avoyelles.

Pour Trésorier d'Etat,
JOHN T. MICHEL, de Jefferson.

Pour Auditeur des Comptes Publics,
Cn. H. OLIVIER, de St Martin.

Pour Avocat Général,
GEO. S. LACEY, d'Orléans.

Pour Surintendant de l'Instruction Publique,
R. C. RICHARDSON, de Livingston.

Pour Membres du Congrès,

2me	Dist. Cong.	JUGE E. ABEL, d'Orléans.
3me	"	Hon. A. P. FIELD, d'Orléans.
4me	"	Hon. Wm MITHOFF, de Jefferson.
5me	"	JOHN RAY, de Ouachita.

1er et 4me Districts—Sénateurs : F. Herman, S. H. Brown et J. V. Fairfax.

2e et 3e Districts—Sénateurs : M. Welsheimer, J. R. Holland et H. G. Castellanos.

Jefferson—Sénateur : A. D. Vebla.

Jefferson—Représentants : D. B. Moore, George Hires, John H. Hood.

1er District Représentatif—B. Robinson, W. W. McGarrity, Thos. Ingraham.

2e District Représentatif—P. E. O'Connor, James Woods, J. Burke, Herman Kaupter, M. O. Sullivan.

3e District Représentatif—Jos. Gros, W. H. Waters, T. Morrison, J. H. O'Grady, P. Green, James T. Mcfarland, John P. Becker.

4e District Représentatif—B. Collins, P. Flynn, James Donnoly.

5e District Représentatif—John McLelland, Joseph Hibedin, S. Bellon, Lawrence McDonald.

6e District Représentatif—F. V. Duplessis, A. P. Worrel.

7e District Représentatif—John Gertsner, A. Leeds, J. J. E. Fauchald.

8e District Représentatif—James Gibney, J. H. Singer, A. W. Hencken.

9me District Représentatif—Jacob Kinn, H. G. Pearson, J. John McGinsn, Wm Crotty.

10me et 11me Districts Représentatifs—R. W. Stanley, Hugh McNeil, Conrad Bohler, Jacob Freischerts, A. Hearsey, B. H. Orr, Jos. S. Sadler, D. T. Glenn.

Plateforme du Parti Unioniste CONSERVATEUR NATIONAL DE LA LOUISIANE.

Attendu que le Parti Unioniste Conservateur National de la Louisiane (actuellement assemblé en Convention conformément à la Proclamation d'Election du gouverneur Wells) croit que le moment est venu pour le bon peuple de cet Etat de se réunir dans un esprit de conciliation, de fraternité et de compromis dans le but de renouer les relations interrompues par l'ordonnance de sécession de 1861;

Et attendu que le Parti Unioniste Conservateur de la Louisiane désire que notre Etat recevra le plus tôt possible, les relations avec le gouvernement national, et accepte de bonne foi le résultat de la guerre comme ayant renversé toutes les théories politiques qui l'ont amenée, il est

Résolu que le Parti Unioniste Conservateur National de la Louisiane s'engage à soutenir, par tous les moyens en son pouvoir, l'Union des Etats sous la constitution des Etats-Unis.

Résolu que cette Convention reconnaissant le résultat de la lutte qui divisait dernièrement le Nord et le Sud est définitif et sans appel; qu'elle accueille avec orgueil la restauration de l'autorité fédérale sur le domaine national comme un triomphe de notre forme républicaine de gouvernement.

Résolu que la reconnaissance et l'admiration du pays sont éminemment dues au président Johnson pour la fermeté, le patriotisme et l'esprit conservateur dont il a fait preuve dans l'administration des affaires nationales; que nous considérons sa politique de reconstruction comme sage, clémente et conservatrice, donnant aux habitants du Sud une occasion de se montrer prêts à remplir le rôle de bons et loyaux citoyens, qu'il est du devoir de tous d'en profiter de telle sorte qu'il n'y ait pas de motif de regretter sa magnanimité.

Résolu que la première allégeance de tout citoyen américain est due, en vertu de la Constitution, au gouvernement des Etats-Unis, et que nous répudions la doctrine d'après laquelle un Etat aurait le droit de rompre ses relations constitutionnelles avec l'Union—excepté par une révolution couronnée de succès.

Résolu que nous déclarons ici notre opposition inflexible au paiement de dettes quelconques contractées par une autorité civile ou militaire quelconque de cet Etat, dans le but de soutenir la guerre faite à l'autorité et au gouvernement des Etats-Unis.

Résolu que nous croyons qu'il est juste et convenable que toutes les dettes encourues par le gouvernement pour le rétablissement de la paix et de l'unité nationale soient promptement et honorablement liquidées par un système d'impôts uniformes et pesant d'une manière égale sur toutes les parties du pays.

Résolu que nous endossons cordialement la ligne de conduite que suivent nos amis conservateurs du Nord, leur courageuse et noble opposition à l'exécution des principes radicaux et à l'élévation de l'Africain à un pied d'égalité avec le blanc.

Résolu que nous maintiendrons le droit de suffrage tel qu'il est actuellement établi par la Constitution de cet Etat, laquelle n'accorde le droit de voter qu'à la race blanche.

Résolu que nous favoriserons l'établissement de lois justes et équitables pour l'organisation du travail et la protection des intérêts agricoles de cet Etat pour un système complet de levées et une administration économique du gouvernement de l'Etat.

Résolu que nous sommes fortement en faveur d'une amnistie générale et le rappel des lois de confiscation.

Résolu que considérant la Constitution des Etats-Unis comme le palladium de nos libertés, nous la conserverons de tous opposer à toute tentative de proscrire un citoyen à cause de sa naissance ou de ses opinions religieuses.

Résolu que nous recommandons cordialement à la prochaine législature l'adoption d'une loi générale de secours pour ceux qui demeurent en dehors des lignes fédérales dans cet Etat et ont été forcés de payer des taxes à des officiers qui y réclamaient l'autorité.

Résolu que nous invitons tous les citoyens conservateurs loyaux de cet Etat qui désirent le prompt rétablissement de tous nos droits dans l'Union des Etats, à s'unir à nous, pour soutenir les candidats du Parti Unioniste Conservateur National.

POUDRE DE CHASSE.

COMPAGNIE HAZARD.

Le soussigné recevra bientôt un approvisionnement complet de l'excellente poudre de cette grande et célèbre fabrique des Etats-Unis. Il recevra par barillets de quarts et demi-quarts et en boîtes de F. F. F. G. a F. F. G. Il recevra également de la poudre connue sous le nom de "Electric."

C. T. BUDDECKE, Rue du Camp, No 30.

AUX CHASSEURS.

DEPOTS D'ARTICLES POUR CHASSEURS, AU COIN DES RUES CHARTRES ET URSULINES, Nlle-Orléans.

La poudre, les capsules et le plomb

Se vendent maintenant, en grandes ou en petites quantités SANS PRIME à ce bureau, et ci-dessus indiqué. Bureau, 170 Gravier.

M. BENNER.

AVIS.

GROCERIES Mr J. S. FLEITAS ayant cédé son beau magasin de grocerie, encoignure Dauphine et Hôpital, à M. Hre. THOMAS, remercie ses amis de leur patronage et leur recommande son successeur.

M. Hte. Thomas depuis longtemps connu dans cette ville, comme importateur de tous les produits de Bordeaux et de Marseille, fera tous ses efforts pour mériter la confiance de toute la clientèle de M. Fleitas, et prévient ses amis et connaissances qu'ils trouveront toujours chez lui un grand choix, en gros et détail, tous les produits de l'Ouest et toutes marchandises d'Europe qui se rattachent à son genre d'affaires.

CHAUDIÈRES A SUCRE.

LES soussignés, agents de la célèbre fonderie des MM. R. & J. Rankin, de Liverpool, ont en magasin un stock complet de CHAUDIÈRES A SUCRE en fer battu et en fer fondu. Ils se vendront à des prix raisonnables.

M. A. DE LIZARDI & Co (en liquidation,) Rue Carondelet No 25, entre les rues Commune et Gravier.

Mme Vve LEVIEIL, Sage-femme,

ETANT de retour en ville, prévient sa clientèle et le public en général, qu'elle reprendra l'exercice de sa profession. S'adresser rue St Claude No 231, entre Dumaine et St Philippe.

A. M. D'MAZE,

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

Importateur de produits de Cuba et marchand de sucres et de mélasses de la Louisiane,

No 10....RUE ST-LOUIS....No 10.

Sucres et mélasses de la Louisiane et de Cuba toujours en magasin, en lots à la convenance des acheteurs.

DROGUES, MEDICAMENTS

PEINTURES, HUILES, &c,

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, &c.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,

AINSI QUE

Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatémala, et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités.

FONDERIE DE LEEDS,

(Etablie en 1825.)

AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous sommes maintenant prêts—COMME PAR LE PASSÉ—à faire des machines à vapeur, des bouilleurs, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à déséminer, des moulins à scie, des presses à coton, des Rouleaux, des fourneaux, des barres de grille, toutes sortes d'ouvrages pour habitations et bateaux à vapeur ET TOUTES LES MACHINES DONT LE SUD A BESOIN.

LEEDS & Co.

RIZ.....RIZ.

RIZ de choix, de la nouvelle récolte, à vendre en gros au prix du marché par

J. M. URQUHART, Agent des ... à vapeur du Riceland, No 28 Front Levée, entre Douane et Bienville.

C. B. GIRARDEY, NICHOLAS J. HORY

C. E. GIRARDEY & CO.,

(successeurs de la maison J. A. Beard & Co) Encanteurs de Propriétés foncières. EXCHANGE PLACE, Nos 17 et 19, Entre les rues Canal et Douane, à la Bourse des ...

Ils s'occupent de l'achat, de la vente et du louage de propriétés foncières... [illegible]

SANDW. STEWART, | J. A. AVERA.

A. STEWART & CO.,

Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,

Marchands Fournisseurs de bateaux et d'habitations,

No 4 rue Poydras, au Nlle-Levée.

Coin Canal (en face de la Douane), Nlle-Orléans, Lne.

ILS se chargent de la vente et de l'emmagasinage de toutes sortes de produits. Ils font des avances libérales sur les consignations et des prompts règlements à ... de la Rivière Rouge.

AVIS AUX ELECTEURS

DE LA

PAROISSE D'ORLEANS.

Bureau Central des Commissaires, Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1865.

L'ELECTION, le LUNDI 6 NOVEMBRE 1865, aura lieu aux endroits ci-après indiqués, sous la direction des Commissaires et Greffiers nommés ci-dessous. Chaque poll sera ouvert comme suit :

PREMIER DISTRICT.

PREMIER PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 12, rue Tchoupitoulas, entre Orange et Race.

Commissaires : J. M. Bostwick, F. F. Boury, Michael Egan. Greffiers : F. B. Reinart, T. H. Dagobert.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 1, rue Hunter, entre Tchoupitoulas et Levée.

Commissaires : I. N. Marks, Henry Renshaw John Tully. Greffiers : T. S. Lincoln, G. H. Lossberg.

SECOND PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 20, rue Thalie, entre les rues Baronne et Dryades.

Commissaires : John Dutchmeyer, Wm. Schaenz, Jos. A. Cummings. Greffiers : J. G. Duniap, Jesse Evans.

Poll No 2—A l'encoignure des rues Euterpe et St Charles.

Commissaires : A. Parker, W. L. Poole, Wm. Ryan. Greffiers : Wm. McIlvaney, Edw. M. Quish.

TROISIEME PRECINCT.

Poll No. 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 6, au coin des rues Commerce et St Joseph.

Commissaires : J. T. Monroe, E. Diamond, Thos E. Brady. Greffiers : Moises A. Bonzel, Henry Gerey.

Poll No. 2—A l'encoignure des rues Annunciation et Poeyfarre.

Commissaires : H. M. Isaacson, J. T. Hayes, J. Tormelle. Greffiers : Sen. Florence, J. B. Guthrie.

QUATRIEME PRECINCT.

Poll No. 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 15 rue Calliope entre Nayades et Carondelet.

Commissaires : Sam McConnell, Thos. Gilmore, F. M. Bernhard. Greffiers : C. G. Bryant, T. H. Dunne.

Poll No. 2—Au No 322 rue des Remparts, près de l'encoignure Calliope.

Commissaires : M. F. Nugent, H. S. Sweezy, John Wolf. Greffiers : Bebe Ochler, Jr., Edw. Schjoette.

CINQUIEME PRECINCT.

A la maison de pompe de la Compagnie No 1, rue Tchoupitoulas, près l'encoignure de la rue Natchez.

Commissaires : Oscar Gaeringer, Daniel Wilson, C. M. Morse. Greffiers :

Poll No 2—Au No 107 rue Tchoupitoulas, entre les rues Gired et Lafayette.

Commissaires : R. W. Holbrook, L. H. Place, M. Gibson. Greffiers : G. H. Pierce, R. F. Glenn.

SIXIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe encoignure des rues Perdido et Carondelet.

Commissaires : L. L. Levy, D. Watson, G. McCauley. Greffiers :

Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 5, rue Girod entre les rues St-Charles et Carondelet.

Commissaires : Thomas Markey, Smith Isard, Gerfold S. Riddel. Greffiers :

SEPTIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 14, rue de la Commune, près Morale.

Commissaires : Robert Pringle, William Hart, William L. Camp. Greffiers : Walter Porter, Sam. Doyle.

Poll No 2—Coin des rues Girod et Basin.

Commissaires : W. H. Rogers, James Clancy, Timothy O'Neal. Greffiers : J. F. Mumford, R. Barkley.

Poll No 3—Coin des rues Liberty et Poydras.

Commissaires : J. K. Bayley, M. McGuinn, Dan Higgins. Greffiers : Thos. Patterson, Warren Stone, Jr.

SECOND DISTRICT.

HUITIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.

Commissaires : F. C. Zacharie, J. F. Outhney, I. M. Montgomery. Greffiers : Thos. McNeil, R. Kennedy.

Poll No 2—Au No 129 du Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.

Commissaires : C. Bamelbach, H. Bond, John T. Dowe. Greffiers : W. F. Wagner, Isard.

NEUVIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 4, rue No 4 rue du Bassin près Conti.

Commissaires : A. Sourier, Cunningham, John Kilreis. Greffiers : T. D. Harper, S. McDermot.

Poll No 2—Au coin des rues Conti et Robertson.

Commissaires : James M. Kennedy, P. Shields, C. McNeil. Greffier : T. W. Hall, O. O. Arnoully.

DIXIEME PRECINCT.

Poll No 1—Au No 12, Maison Pontalba, rue St Pierre entre Levée et Chartres.

Commissaires : Aug. Aldert, O. Debuys, J. E. Ryder. Greffier :

Poll No 2—Au No 137 1/2 rue Toulouse entre Bourbon et Bourgogne.

Commissaires : C. T. Beauregard, Remo Augusta, Ch. Deisseau. Greffier :

ONZIEME PRECINCT.

Poll No 1—Au Bureau du Député du Commissaire des Cours au coin des rues St Pierre et Chartres.

Commissaires : Joseph Dubuc, Henry Durel, F. Cerf. Greffier : Aut. Dubuc.

Poll No 2—Au No 19, rue Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.

Commissaires : Theo Durel, P. Dérenges, A. Dominel. Greffiers : Ed. Harris, Ed. Guillotte.

DOUZIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 2, ... rue Dumaine entre Dauphine et Burgundy.

Commissaires : R. D. Hubbard, R. Beltrum, M. F. ... Greffiers : A. Kops, F. Gassel.

Poll No 2—A la maison de pompe de la compagnie No 21 au coin des rues St Pierre et Claiborne.

Commissaires : F. Mouey, P. O. Peyroux, B. S. Dalochasse. Greffiers : Robert Brown.

TREIZIEME PRECINCT.

Poll No 1—Au No 65, rue St Philippe, près de la bascule des garçons.

Commissaires : Ad. Dupré, Sr., John Dufour, A. Borie. Greffiers : Octave Voorhies, John Dubourdie.

Poll No 2—A la maison de Nos 128, rue St Philippe, entre Remparts et Bourgogne.

Commissaires : M. Baudoin, Chas. Hopkins, Louis Gagnet. Greffiers : Felix Souve, Aug. Montreuil.

QUATORZIEME PRECINCT.

Poll No 1—Au coin des rues Robertson et Hospital.

Commissaires : Jerome Bayon, Henry Guyol, A. Chebonet. Greffiers : Aimée Kerf, Numa Charbonnet.

Poll No 2—A la maison coin des rues Robertson et Ursulines.

Commissaires : Ph. Lamaux, Victor Prados, J. B. Renthrop. Greffiers : F. Laage, G. Letellier.

TROISIEME DISTRICT.

QUINZIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison, rue des Français, entre Casa-Calvo et Moreau.

Commissaires : M. Dodart, Lemon Barthe, Paul Dauries. Greffiers : Alf. Kleinau, F. Ogden.

Poll No 2—A une maison coin des rues Union et Grands-Hommes.

Commissaires : Eug. Macié, Th. Vaus, Ro. Wiltz. Greffiers : A. Mader, F. Vime.

SEIZIEME PRECINCT.

Poll No 1—A l'école Le Bayon, au coin des rues Champs Elysées et Chemin du Bayou.

Commissaires : A. B. Guenon, Ad. Bourgeois, S. C. Bentley. Greffiers : F. Haste, Ab. Davigneaud, Derbigny.

Poll No 2—A une maison au coin des rues Kerlerec et Dauphine.

Commissaires : Jules Rodrigue, Victor Olivier, Henry Remy. Greffiers : Ar. Mohe, J. B. Lombois.

DIX SEPTIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe, à Milneburg.

Commissaires : E. W. Williams, John Smith, E. Lodinger. Commissaires : C. Fagot, F. Bollinger.

Poll No 2—A une maison, près de la maison d'école de Milneburg.

Commissaires : A. O'Neil, Chas. Brushed, Ch Fagot. Greffiers : John Schisler, Geo. Lambiger.

DIX HUITIEME PRECINCT.

Poll No 1—A une maison à l'encoignure des Champs Elysées et de la rue des Grands Hommes.

Commissaires : W. H. Miller, A. D. Bemondy, Page. Greffiers : F. A. Fortier, A. F. Quero.

Poll No 2—A une maison coin des rues Amour, entre les rues Marigny et Champs Elysées.

Commissaires : At Rousseau, R. D. White, Jos. Phillips Jr. Greffiers : L. M. Dupuy, Geo. Delanoue.

DIX-NEUVIEME PRECINCT.

Poll No 1—A une maison No 158 rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.

Commissaires : F. A. Boux, M. Sauter, M. Gorrell. Greffiers : P. L. Mailloux, P. Rilandis.

Poll No 2—A une maison No 556, rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.

Commissaires : G. Guilder, A. F. Leufs, M. O. Tracy. Greffiers : Louis Loufs, A. Lahoya.

VINGTIEME PRECINCT.

Poll No 1—A une maison à l'encoignure des rues Louisa et Urquhart.

Commissaires : Fr. Dauhert, J. F. Barthelemy, F. Lobery. Greffiers : Pulda, J., Wm. Groff.

Poll No 2—A une maison à l'encoignure des rues Lotre et Levée.

Commissaires : E. O. Bo'line, Aud. Black, M. Deleilet. Greffiers : G. Costilla, Johnson.

VINGT-UNIEME PRECINCT.

Poll No 1—A une maison à l'encoignure des rues Levée et Independance.

Commissaires : J. F. Leteer, Louis A. Wilts, Pfeiffer Powers. Greffiers : Edgar Delesport.

Poll No 2—Au California Saw Mill, rue de la Levée, entre Congrès et Independance.

Commissaires : M. Frank, P. Reeve Boisfontaine, Alfred Bourges. Greffiers ...

QUATRIEME DISTRICT.

VINGT-DEUXIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de la Compagnie d'Echelles rue Jackson, entre Fulton et Religieuses.

Commissaires : John U. Phillips, George Bailer, Thomas Collins. Greffiers : Geo. B. Phelps, W. A. Robertson.

Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 27, rue Tchoupitoulas, entre Josephine et ...

Commissaires : E. Parnels, James Jostor, Thos. Purcell. Greffiers : H. C. Sidney, Henry C. Aldridge.

VINGT-TROISIEME PRECINCT.

Poll No 1—A la maison de pompe compagnie No 23, Washington Avenue, entre les rues Magazine et Camp.

Commissaires : John Armstrong, H. Jackson, Geo. Pitcher. Greffiers : John Kalish, G. C. Williamson.

Poll No 2—A l'encoignure des rues Laurel et Toulouse.

Commissaires : J. B. Maldon, John Hébert, Geo. W. Wash. Greffiers : Fred. Watkins, Thos. Walsh.

ALGER.

La partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississippi,—A la maison de Cour.

Commissaires : Jules Peebles, Norbert Trépagnier, François Valette. Greffiers : G. U. Lonfls, Rouchard, Jr.

Un des polls dans chacun des precincts ci-dessus désignés, excepté le septième, chacun de ces poll No 2, et l'autre comme le poll No 2; et les électeurs résidant dans chaque precinct, dont le nom de famille commence avec toute lettre initiale de A à K, les deux lettres inclusivement, voteront avec le droit de voter au poll No 1; et tous les électeurs dont le nom de famille commence avec toute lettre initiale de L à Z, les deux lettres inclusivement, voteront au poll No 2.

Les trois polls dans le septième precinct seront ouverts et désignés comme le poll No 1, poll No 2, et le troisième comme le poll No 3; et tous les électeurs résidant dans ce precinct, dont le nom de famille commence avec toute lettre initiale de A à G, les deux lettres inclusivement, voteront au poll No 1; et tous ceux dont le nom de famille commence avec toute lettre initiale de H à R, les deux lettres inclusivement, voteront au poll No 2; et tous ceux dont le nom de famille commence avec toute lettre initiale de S à Z, les deux lettres inclusivement, voteront au poll No 3.

Toutes les sections des commissaires aux polls seront placées dans les procès-verbaux des polls. Aucun des ... ne sera ... [illegible]

... secrétaire, à l'hôtel de ville, le lendemain de l'élection.

Les polls s'ouvriront à 8 heures A. M. et se fermeront à 4 heures P. M.—heure de la ville.

Par ordre du Bureau Central des Commissaires.

AUG. VIAVANT, Secrétaire.

NOTICE.

Les commissaires et les greffiers nommés par le Bureau sont requis de se présenter avant le vendredi 3 du courant, à trois heures de l'après-midi, au Bureau du Maire afin d'y être assermentés. Ceux qui ne pourront pas se présenter à cette réunion sont requis d'avoir à en donner notice afin que d'autres puissent être nommés pour les remplacer.

VENTES A L'ENCAN.

Propriété sur la rue Moreau, entre les rues Champs Elysées et Français.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,

Bureau No 29, rue de la Douane.

JEUDI, 2 novembre 1865, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 30 pieds 6 pouces, face à la rue Moreau, entre les rues Champs Elysées et Français, sur 121 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 289 et tenant 286 par ailleurs.

Conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt de date, garantie par hypothèque. Les bâtisses devront être assurées pour le montant des billets et la police transférée. L'acquéreur aura ...

Acte de vente et les dépenses fiscales seront payés par l'acquéreur, pardevant Arnaud, notaire public.

Marchandises sèches et vêtements.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI, 2 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 33 rue Bienville—

325 lots marchandises sèches assorties, telles que :

Indiennes françaises, anglaises et américaines; cotons blancs et écrus; flanelles rouges, bleues, grises et blanches; denims, cotonnade rayée, casimirs, draps noirs, tweeds, ginghams, popelines, barège, chemises en flanelle, chemises et caleçons en mérinos blanc, soie et bleu; bonneterie, articles de fantaisie &c.

AUSSI :

50 lots vêtements de saison.

AUSSI :

2 caisses chemisettes brodées.

AUSSI :

1,000 caisses balmoral pour enfants, tricots.

AUSSI :

Un grand envoi de boîtes à allumettes, peignes en écaille, pompes, &c.

Conditions à la vente.

SUCCESSION de RAPHAEL VIDAL aîné RODOLPH.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 25,752.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 30.

JEUDI, 2 novembre 1865, il sera vendu à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 octobre 1865, la propriété ci-après décrite—

Un terrain, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues St. Louis, Roman, Conti et Derbigny. Les dit terrain a 30 pieds 4 pouces de face à la rue Derbigny, sur 80 pieds de profondeur, avec bâtisse gandolée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Meubles. Meubles.

Succession d'Eliza Taylor, veuve d'Isaac Taylor—2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 25 634.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 30.

IL sera vendu MARDI, 14 novembre 1865, à quatre heures P. M. sur les lieux, rue Rochelare et la Barge, Troisième District, en vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sous la date du 25 octobre 1865—

Le lot de MEUBLES MEUBLANS et effets mobiliers comprenant armoires, lits, chaises, tables, vêtements, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Conditions : comptant à la vente, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Tabac ! Tabac !

A L'ENCAN

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Bureau No 17, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, VENDREDI, 3 novembre 1865, à midi, en face de notre bureau :

21 caisses Tabac de la célèbre marque "Challenger". Ce tabac est en bon état et offrant de la taxe des Etats récemment en inspection, conformément au certificat des assesseurs.

Conditions : Comptant, en billets du Trésor.

Couvertures — Draps — Flanelles — Cotons blancs—Rubans noirs et rubans de fantaisie —Rubles.

PAR VINCENT & CO,

Wm P. VINCENT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 4 du courant, à 10 heures A. M., au No 16 de la rue de Chartres—

6 caisses cotons blancs.

100 ... rubans noirs et de fantaisie.

275 lots marchandises ... assorties.

Coton. Coton.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse No 37.

AUJOURD'HUI JEUDI, 2 novembre, à midi, il sera vendu au No 37, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville—

8 balles coton mouillé.

En partie et ...

Conditions : comptant en billets du Trésor.

Succession de LISETTA STUMPE, femme décédée de FRANCIS REITMEYER, No 25,429.

Terrains améliorés et prix dans le premier District, vendus à l'encan.

PAR BELLIGAN & VON ZINKEN,

Jas. Belligan, encanteur.

rue Carondelet, No 40.

IL sera vendu, samedi, 25 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 octobre 1865, No 25,429 ...

Deux certains terrains ou morceaux de terre situés dans le premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Clio, Euterpe, St Charles et Dryades, ayant les dimensions suivantes :

Le premier a 19 pieds 11 pouces de face à la rue Clio, sur 100 pieds de profondeur ... ; le second ... 10 pieds de face à la rue Clio ...

Les actes de vente pardevant Jos Cuvillier, notaire public. Conditions : comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Galveston et Indianola.

COMPAGNIE DE STEAMERS

A vapeur et à haute pression, de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

Pour GALVESTON et INDIANOLA

Départ, SAMEDI, 4 novembre, à huit heures du matin.

Le steamer neuf de fer

MORGAN,

Capt. ... Lawless, partira comme ci-dessus du ... Berwick St Joseph.

Tout fret doit être payé ...

Le fret pour les ports ci-dessus sera reçu le lendemain du départ.

I. C. HARRIS, 128 Gravier.

DE LA NLLE-ORLEANS A LA HAVANE

Compagnie de steamers anglaise et américaine.

Le magnifique steamer de 1re classe,

ALABAMA,

Commandant W. Glover,

(1300 tonneaux)

Sera expédié ponctuellement pour la Havane, le SAMEDI, 4 novembre. Ses emménagements pour les passagers sont sans pareils.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WM HUNTER & Co., Rue Carondelet, No 41.

N. B.—Le FLORIDA partira SAMEDI, 18 novembre et sera suivi par des steamers de la compagnie tous les deux samedis.

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE-ORLEANS,

Faisant escale à la Havane et à Queenstown pour débarquer et prendre des passagers.

La compagnie de steamers anglaise et américaine, limitée.

Expédiera les steamers suivants, à l'époque et au fret, entre

LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS, DIRECTEMENT.

Ces steamers partiront de Liverpool et de la Nouvelle-Orléans tous les deux SAMEDIS.

LOUISIANA	1000 tonneaux	F. Jamison
MISSISSIPPI	1751	J. Campbell
FLORIDA	1551	T. Boberts
MISSOURI	1640	A. Brodie
ARKANSAS	1650	T. Boyland
ALABAMA	1300	T. Glover

L'ALABAMA, SAMEDI, 4 novembre, le FLORIDA, SAMEDI, 18 novembre,

et, ensuite, un des steamers de la ligne tous les deux samedis.

L'ALABAMA prend en ce moment un chargement au poteau No 24, Premier District, et partira ponctuellement, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

On peut avoir, en s'adressant aux agents, les connaissements, pour cette compagnie, lesquels ne seront signés que s'ils sont signés.

Pour le taux de fret et le montant du passage, s'adresser à

Wm. HUNTER & Co. rue Carondelet, No 41.

Pour NEW YORK, directement,

Compagnie de Cabotage.

Départ, MERCREDI, 1er novembre, à 8 heures du matin.

POUR NEW YORK,

Le steamer "FLAG",

de 1re classe, capitaine G. W. Browne, partira de son wharf, au poteau 23, 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Premières chambres......$50

Secondes chambres........30

On paiera l'assurance au plus bas taux.

Pour fret ou passage, s'adresser à

G. L. LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.

Le FLAG sera suivi du ... Bureau de la "Compagnie de Cabotage," à New York, 171 West Street.

D. N. CARRINGTON, Sec. Assist.

POUR MATAMOROS.—La goélette anglaise BRIG ... partira ... [illegible]

F. DOUGLASS, 22, rue Natchez ...

Pour le Havre et Bordeaux.

La belle et fine voilière barque française BAYONNAISE, capitaine Bisgarry, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira promptement ...

W. E. ... Pour passage ...

POUR LE HAVRE—Le bel et fin voilier trois-mâts SHARPSBURG, ... Pour le reste du fret, s'adresser à

GEO. W. HYNSON & Co, Rue du Camp No 32.

Ligne régulière.

POUR LA HAVANE.—Départ sous peu—Le galiote-clipper anglaise NORRIS, ... capitaine P. N. Prouty, ...

AVIS AUX FAMILLES.

LES familles qui consomment du vin de Bordeaux sont invitées à s'adresser aux soussignés, qui leur livreront ... [illegible]

HERBERT MIX, | M. JEFF. THOMPSON, | SAML POWERS,

Mix, Thompson & Power,

MARCHANDS DE COMESTIBLES EN GÉNÉRAL,

ET

Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nouvelle-Orléans,

RUE DE LA COMMUNE No 67, ET RUE DU CANAL No 33.

NOUS avons établi à la Nouvelle-Orléans ... [illegible]

MIX, THOMPSON & POWER.

AVIS.

MADAME REYNES ... [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

François Fabre vs James D. Denegre et als.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,836.—En vertu d'un ordre de fiat judiciaire à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des billets, sommes, et autres ci-dessus décrits, savoir :

1o—Un billet souscrit par J. W. Harmon, de la somme de cinq mille ... piastres et quatre-vingt-deux cents ...

[illegible]

... Le reste ... de la somme de ... piastres ...

ROBERT GRAY vs le bateau à vapeur JENNY WHIPPLE.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,768.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, ... de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... à la vente publique et adjudication du

Le bateau à vapeur JENNY WHIPPLE, ensemble avec ses agrès, ... apparaux, tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le port ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des États-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

SAMUEL JAMISON vs JOHN C. BARELLI.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,589.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, quatorze de novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description suit :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville ...

SUCCESSION DE FEU FRANÇOIS CEMAL, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 25,... En vertu d'un ordre de vente ... je procéderai le SAMEDI, ... [illegible]

... Trois terrains situés dans le Troisième District ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des États Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. B. Lebreton vs François Gémal.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,530—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, ... à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale ... à la vente publique de :

UN TERRAIN situé au faubourg Marigny ...

... [illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Ladame A. M. Conroy vs Edouard A. Palfrey.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,... —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI ... à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ...

Un TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville ...

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des E. U.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES

SUCCESSION DE GEORGE GOWANS—No 25,582.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes qui peuvent concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

SUCCESSION DE JEAN RICHETS ... —No ...

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné ... [illegible]

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

A VENDRE,

Une jolie HABITATION située dans la paroisse Plaquemines, ... [illegible]

GEORGE SCHAEFFER, rue Conti ...

VENTES A L'ENCAN

Ventes par Hoffman & Marks

Vente par ordre des Gardiens du Port. Une balle toile à serviettes, pour compte de qui il appartiendra.

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZELSICKER, encanteur,

Bureau, No 28 rue de Chartres.

IL sera vendu vendredi, 3 du courant, à midi, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port—

Une balle toile à serviettes (marquée S. S. H.) endommagée à bord du steamer R. R. Cuyler, pendant sa dernière traversée de New York à la Nouvelle-Orléans.

Conditions : comptant en billets du Trésor.

Hoffman & Marks.

Vente par ordre des gardiens du port.

Une caisse de MARCHANDISES sèches pour compte de qui cela concerne.

PAR HOFFMAN & MARKS

H. ZELSICKER, encanteur,

Bureau, No 28 rue de Chartres.

IL sera vendu, VENDREDI, 3 du courant, à midi, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port—

Une caisse (marquée A. & G.) de MARCHANDISES sèches avariées à bord du steamer Star, pendant sa dernière traversée de New York à la Nlle-Orléans.

Conditions : Comptant en billets du Trésor.

MARCHANDISES AVARIÉES sauvées du dernier incendie de la rue Poydras, pour être vendues pour le compte de qui il appartiendra, jeudi, 2 novembre 1865,

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZELSICKER, Encanteur,

Bureau, No 28, rue de Chartres.

IL sera vendu, JEUDI, deux novembre, à 10 heures du matin,

800 lots D'HABILLEMENTS, LINGERIE, BOTTES, SOULIERS, &c. &c.

Le tout a été sauvé au dernier incendie, Nos 188, 192 et 196 de la rue Poydras.

Conditions à la vente.

Egalement et en même temps.

3 caisses de CHAPEAUX avariés.

Un lot fort de MALLES, VALISES et CHAPEAUX, ... [illegible]

Indiennes anglaises, Rouge et Cramoisie, Marchandise étrangère et américaine.

—AUSSI—

COUTEAUX et FOURCHETTES de table et CANIFS de Sheffield.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 63 rue de Chartres.

MERCREDI, 1er courant, à 10 heures du matin il sera vendu—

Un grand assortiment COUTEAUX et FOURCHETTES de table et CANIFS de Sheffield.

—AUSSI—

800 lots marchandises sèches étrangères et du pays DRAPS, CASIMIRS, et INDIENNES anglaises.

—AUSSI—

Une facture CHALES mérinos, cachemire et laine. Conditions à la vente.

Vente pour compte de qui il appartiendra. 800 pièces indiennes anglaises.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 63 rue de Chartres.

VENDREDI trois du courant à dix heures du matin, il sera vendu pour compte de qui il appartiendra : 800 pièces indiennes anglaises.

Conditions à la vente.

Meubles, Tapis, Livres, etc.

Par S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu vendredi, trois novembre 1865, à dix heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—

Un lot de meubles meublants, tapis, tableaux, glaces, pendules, etc., etc.

Aussi—Une bibliothèque contenant plus de 300 volumes des meilleurs auteurs.

Conditions—Comptant.

Propriété rue Bourbon No. 296.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 4 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Hôpital et Quartier, ensemble une maison bâtie ... [illegible]

Conditions : L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de ... balance comptant.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public.

Propriété sur les rues St-Claude et Ursulines.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, SAMEDI 4 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

1o—Un lot de terre désigné par le No 1, mesurant ... pieds de face à la rue des Ursulines ...

2o—UN LOT DE TERRE ...

3o—UN LOT DE TERRE désigné par le No 3, ...

Conditions—comptant.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu SAMEDI, 4 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, ... rue Romain, Prieur, La Harpe et Columbus ...

Conditions : ... comptant et la balance à un an ...

Vente pour effectuer un partage.

P. L. MAILLOUX vs. D. GUERIN, tuteur, & al.—No 25,...

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, SAMEDI, ... novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ... en vertu d'un ordre de la ... Cour de District de la Nouvelle-Orléans ...

1o—Un lot de terre situé dans le Troisième District ...

2o—...

3o—...

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, ...

Meubles de salon, miroirs français, armoires, glaces, etc.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

VENDREDI, 3 novembre, à dix heures du matin, il sera vendu au No 131, rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dumaine—

Un joli assortiment de meubles de salon, miroirs français, des grands dimensions, armoires, lits de repos, fauteuils à bras, secrétaire français, ... de cuisine, &c.

Quincaillerie, cordes de Manille, ferblanterie, verrerie et marchandises sèches.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

JEUDI prochain, 2 novembre, à dix heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Chartres et rue Bienville, No 114—

Un assortiment de quincaillerie, de ferblanterie, verrerie et cordes de Manille &c. Immédiatement après—Un assortiment de marchandises sèches de saison.

Groceries. Groceries.

Articles de Mercerie, Montre en or, &c.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.

Bureau, No 34, rue de Chartres.

LUNDI, 6 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Carondelet et Baronne, ... dépôt de char—

GROCERIES. Le fonds de la ... grocerie, ... de ... et ... articles de ... MERCERIE, une montre en or, ...

Beaux Meubles de salon, Tapis, Matelas, Glace française, Peintures, &c.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur,

Bureau, No 34, rue de Chartres.

VENDREDI, 3 de novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 96, rue de Chartres, au coin de St Philippe ...

Un BEL AMEUBLEMENT de salon, Chaises et Causeuse, ... Table de centre ... Glace française, 301 ...

Groceries. Groceries.

Vins, Liqueurs, Vaisselle, Verrerie &c.

PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur,

Salle d'encan, No 34, rue de Chartres.

JEUDI, 2 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Gravier et ...

GROCERIES. Le fonds de la grocerie ... savoir :

Sucre, Café, Beurre, Graisse, Thé, &c. | Liqueurs, Conserves, Farine, Jambons, Vaisselle, &c

---

Maison dans la rue Dauphine, No 226, et sur la Route St Jean, No 36

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, No 42, rue Royale.

SAMEDI, 4 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, il sera vendu—

1o—Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Dumaine, Bourgogne et St-Philippe, ayant 30 pieds de face à la rue Dauphine, ... avec une maison portant le No 226, ...

2o—Un terrain situé sur la Route St Jean, ...

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Succession de A. F. Ancoin—No 25,391.

Terrains dans les rues Canal et Miro.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

MERCREDI, 15 novembre 1865, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, dans la rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 octobre 1865—

Quatre terrains situés dans l'îlet No 39 compris entre les rues Canal, Douane, Miro et Tonti, désignés par les Nos 10, 11, 12 et 13.

... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Epaules, graisse, riz, fromage, savon, vins de Bordeaux, fruits en jus, vin blanc, bière, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

BUREAU No 38, rue Gravier. Il sera vendu aujourd'hui, à 11 heures A. M., à son magasin—Epaules, graisse, riz, farine, savon, chandelles, amidon, harengs, mèches, lait condensé, fruits en jus, cornichons, tabac, huile d'olive, huile de charbon, vermicelle, pommes, huile d'emballage, poivre, fromage, vin de Bordeaux en caisses et en caisses, vin blanc en ... huile et en caisses, ... bouteilles, whisky ...

Conditions—comptant en billets du Trésor.

Vente par ordre des Gardiens du Port. BEURRE, pour compte de qui il appartiendra.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau, 38, rue Gravier.

IL sera vendu, JEUDI, 2 du courant, par ordre des Gardiens du Port, 33 firkins BEURRE, marqués T. Y., avariés à bord du steamer R. R. Cuyler, pendant sa dernière traversée de New-York à la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Vente par ordre des Gardiens du Port—Avariées et ... de ... pour compte de qui il appartiendra.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau, 38, rue Gravier.

IL sera vendu, JEUDI 2 du courant, par ordre des Gardiens du Port, ... et 2 caisses ... LIMONADE, marquées ... 2 Z, avariées à bord du steamer R. R. Cuyler, pendant sa dernière traversée de New-York à ce port.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Coton, café, savon, fromage, bougies, bœuf, lait condensé, verrerie, &c.

Par D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 2 novembre, à midi pour clore des consignations, au magasin coin Commerce et Lafayette—

15 balles coton,
5 sacs café,
150 boîtes savon,
150 do fromage,
100 barils harengs,
150 douzaines boîtes de bœuf,
50 do lait condensé,
100 caisses verrerie,
50 gobelets à bière,
50 lampes en verre.

---

27 balles Couvertures laine françaises, de Beriibay.

PAR E. BOGER & Co,

O. DEJAN, encanteur.

VENDREDI, 3 novembre, à midi, il sera vendu, à 10 heures, au No 45, rue Bourbon, 47 Warehouse des États-Unis No 2, rue Royale, No 26, entre Royale, Bourbon, 27 balles COUVERTURES LAINE françaises de ..., grises et blanches.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Vente par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, avec autorisation du Consul de France.

Vins, Eaux de vie, Vermouth, Sardines, Liqueurs, Fruits au jus et d'eau de vie, Eau de Vichy, etc., etc.

—Aussi—

PROVISIONS DE NAVIRE, VOILES, ANCRES, CABLES ET CHAINES.

Sauvés de la barque française Henriette de Bordeaux, reçus par le dernier Nord du ...

Par E. ROGER & Co.

O. DEJAN, Encanteur.

JEUDI deux novembre, il sera vendu à dix heures du matin sur le quai, aux poteaux 21 et 22, Premier District, au face de la rue Thalie, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, avec autorisation du consul de France et pour compte de qui il appartiendra au poteau No 21—

H & C—31 demi barriques vin rouge.

	1 demi barrique vin rouge
PF—37 demi barriques vin rouge	
	3 demi barriques vin rouge
TBB—71 barriques vin rouge	
BP—23 barriques vin rouge	
BBJ	
FG—43 barriques vin rouge	
de Foy	
FG—1 barrique vin blanc	
St Amelia	
D—43 barriques vin rouge	
W—7 barriques vin rouge	
PF—19 barriques vin rouge	
JNC No 1—25 barriques vin rouge	
JNC No 9—4 barriques vin blanc	
JR—10 barriques vin blanc	
IE—4 barriques vin rouge	
PCAC—25 barriques vin rouge	
OB—62 quarts pipes eau-de-vie	
Sans marque—4 barriques pipes eau-de-vie	
AB—1 barrique vin rouge	
OBAL—...	
[JB]—4 barriques vin rouge	
PCX—37 caisses sardines	
W&C—162 caisses vin	
CP—140 caisses vin	
D—205 caisses vin	
D&C No 7—... caisses fruits à l'eau de vie	
No 8—17 caisses fruits au jus	
No 6—20 caisses fruits assortis	
LEN No 5—2 caisses liqueurs	
BBJ No 1—57 caisses ... fruits à l'eau de vie	
No 2—2	... fruits à l'eau de vie
No 3—36	do
No 4—43	do
W&C No 5—162	do
No 6—27	do
No 7—9	do

G P	B	— 3 caisses	24 bouteilles vin
		— 3	12 do
I	E	— 5	24 do
H W No 1		— 22	do
	No 2	— 46	do
V O		— 4	do
H E		— 4	do
G P	&	— 6	do

4 ... de vin ...
... de ...
10 voiles
... et chaînes

Sauvés de la barque française Henriette, de Bordeaux, et reçus par le steamer Fashion—

AU POTEAU No 22—

O B No 1—1 quart pipe eau-de-vie	
D—47 barriques vin	
I F—16 do	
F—16 do	
B B P—2 do	
B B J—7 do	
A M—5 do	
G—3 do	
T B B B—2 do	
F F—4 do	
Crude	
Peychaud—1 do	
P F—1 do	
J W O—1 do	
C—4 do	
H A C—16 do	

1 ... tonneaux doubles 1 1/2 pouce
... ancres
6 ...
... do

Sauvés avec de la barque française Henriette de Bordeaux, par Tug Boat.

Conditions : Comptant, en Billets du Trésor.

Vente par ordre des Gardiens du Port.

Gallerie, once de voyage, vêtements à l'usage, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu vendredi, 3 novembre à midi, au No 12, ...

Une caisse (marquée Gaillard et ...) contenant ...

Une malle contenant des vêtements à l'usage ... avariées à bord du steamer R. R. Cuyler, sa traversée de New York à ce port.

Conditions—comptant, en billets du Trésor.

Propriétés foncières de prix à Carrollton, Louisiane—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 4 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Quatre-terrains ... dans la ville de Carrollton ... [illegible]

... Terrains dans la ville de Carrollton ...

Les améliorations comprennent ... maisons ...

Le plan est exposé à l'endroit ...

Acte de vente pardevant Hugh Madden, notaire public.

Tabac—Tabac.

450 quintaux tabac ... de choix, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 4 novembre, à 11 heures, au ...

450 caisses tabac ...

Conditions—comptant, en billets du Trésor.

Maison de résidence rue du Port No 168.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

SAMEDI 4 novembre 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Troisième District, ... rue du Port, Moreau, Urquhart et ... de face à la rue du Port, ...

Conditions—... comptant et le reste à un crédit de 6 et 12 mois, ...

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire.

BELLE ET SPACIEUSE MAISON couverte en ardoises et à deux étages, divisée en deux locations et étant ... séparément, ensemble les arrière bâtiments, divisée en deux et contenant chacune ... chambres, &c. &c. ... rue Marigny, entre Royale (ci-devant Casacalvo) et Dauphine (ci-devant Grands-Hommes), ...

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, No 42, rue Royale.

SAMEDI, 4 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

DEUX LOTS ou PORTIONS DE TERRE ... dans le Troisième District ... [illegible]

Grande Maison et Magasin, vaste et commode, ... dans la rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

JEUDI, 2 novembre 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un terrain situé dans l'îlet entre les rues Ste-Anne, Chartres, Dumaine et Royale, ayant 34 pieds ... de face à la rue Ste-Anne, sur 127 pieds ... de profondeur, ... un grand magasin, ... ayant deux chambres ...

Conditions—... crédit de ... mois, ...

Magnifiques résidences dans les rues de Jean ...

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

JEUDI, 2 novembre 1865, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

... [illegible]

PAYNE, HUNTINGTON & Co.,

FACTEURS DE COTON

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

... rue Poydras, No 54.